L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI 13 JANVIER 1881.

Spectacles, Bals, &c.

THEATRE DE L'OPERA.

JEUDI SOIR, 13 JANVIER 1881.
L'OPÉRA EN 4 ACTES DE BIZET,

CARMEN!

Avec décors nouveaux par M. PHILASTRE, arrangés par M. AUGUSTE REGNON. Costumes Nouveaux, Mlle ANSELL.

DISTRIBUTION.

Don José.......MM. TOURNIÉ
Escamillo.......MAUGÉ
Le Dancaïre.......MUSSY
Le Remendado.......FLEURY
Zuniga.......ESCALA
Moralès.......VIC
CARMEN.......Mme E. AMBRÉ
Micaëla.......Mlles DELPRATO
Frasquita.......FILLIARD
Mercédès.......DE MEERC

Deux Grands Ballets arrangés par M. ...
CHEF D'ORCHESTRE.......M. MOMAS

VENDREDI,
GRANDE SOIRÉE EXTRAORDINAIRE

13 jan—

GRAND DEPOT DE TAPIS ET DE TOILES-CIRÉES.

ELKIN & CO.,
100 RUE DU CANAL.

Tapis Nouveaux dessins avec Bordures. Tapis de ... anglais et américains. Linoleum anglais et américain. Nattes coco, Rotin et Natier. Tapis de chambre et Nattes de l'Inde et de Berlin, Cretonnes françaises et anglaises. Boîtes à cruches et jute. Tapis de Smyrne. ... Assortiment de ... et ... Corps, Bruxelles, et tapisserie de ... plein, de ... et 3 plis.

Corniches et Corniches à tringles, dernière genre de ... à boules.

Dessus de tables ... Assortiment de ... Coton, blanches, en couleur et de fantaisie.

Articles de tous genre pour tapissiers.
21sept—6m

St. Stanislas Commercial College.
BAIE ST-LOUIS, MISS.,

LE COLLÈGE a commencé sa 26me année scolaire le 15 septembre. Les élèves sont admis durant tout le cours de la session.
Prix très modéré.
Pour plus amples informations, s'adresser au Président FRÈRE FLORIMOND.
25 déc—1m

Académie St-Aloysius.
COIN CHARTRES ET QUARTIER.

CETTE Institution bien connue a commencé sa deuxième session le 4 octobre 1880. L'enseignement comprend le cours préparatoire ordinaire et le cours commercial.
Le français et l'allemand sont enseignés sans frais supplémentaires.
Pour plus amples informations, s'adresser à l'Académie, coin Chartres et Quartier.
2 jan—ea f—9,13,16

Compagnie d'Assurance "Home"—Nlle-Orléans, 8 janvier 1881—A une assemblée du Conseil de Direction qui a eu lieu ce jour, un dividende de DEUX PIASTRES par action a été déclaré payable aux actionnaires sur demande.
CHAS. LaSASSIER, Secrétaire.
9jan—15f

Compagnie de l'Hôtel St-Charles.—Nouvelle-Orléans, janvier 1881.—L'élection annuelle de cinq directeurs de cette compagnie aura lieu dans le parloir de l'Hôtel St-Charles, Lundi 17 courant, à 11 heures du matin à 1 heure de l'après-midi.
CHAS KILSHAW, Secrétaire.
9 jan..7 f

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1881.—L'élection annuelle des directeurs de cette banque aura lieu au local de la banque, LUNDI 7 février 1881, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
JAS. J. TARLETON, Caissier.
9 janv—1mDMaJ

L'assemblée annuelle de la société dite "Female Orphan Society," pour qu'il y soit procédé à l'élection d'un Conseil de Direction, aura lieu à l'asile Poydras, LUNDI, 17 janvier, de midi à deux heures de l'après-midi.
Mme H. G. HODGSON, Secrétaire.
7 janv—10t

Association consolidée des Planteurs de la Louisiane—Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1881.—L'élection annuelle de trois directeurs de cette compagnie aura lieu au bureau de l'Association No 66 rue Toulouse, le LUNDI 7 février 1881, de midi à 2 heures P. M.
4 jan—au 6fevMaJ JNO CALHOUN, Caissier.

Bureaux de la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.—Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1881.—Dans une réunion des Directeurs de cette Compagnie, qui a eu lieu à cette date, un dividende de DEUX POUR CENT sur le capital a été déclaré sur les bénéfices nets des derniers quatre mois, payable aux actionnaires sur demande.
D. C. HARRISSON, Secrétaire.
4 janv—8f

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 22 décembre 1880.—A une réunion régulière du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue le 21 décembre il a été déclaré un dividende de TROIS DOLLARS ET CINQUANTE CENTS par action, payable samedi 15 janvier 1881, à prendre sur les gains des six derniers mois.
Le livre des transferts d'actions sera fermé du 7 au 15 janvier.
V. VALLOIS, Secrétaire.
23 déc..au 15 janv

State National Bank of New Orleans, Nlle-Orléans, 18 décembre 1880.—L'élection annuelle des Directeurs pour l'année 1881 aura lieu au local de cette banque le TROISIÈME MARDI de janvier 1881 (18), de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
J. E. JARREAU, Caissier par intérim.
18 décem—30 j

Banque Nationale Mutuelle.—Nlle-Orléans, 11 décembre 1880.—L'élection annuelle de Directeurs pour l'année courante sera tenue dans le local de la Banque, 106 rue du Canal, MARDI, 11 janvier 1881, de 10 h. du matin à 3 h. de l'après-midi.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.
14déc—1m

Avis.—Une assemblée des actionnaires de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle Orléans, aura lieu au Bureau de la Compagnie, No 27, rue du Camp, LUNDI 20 décembre 1880, de midi à deux heures, afin de voter sur certain amendement à la charte, approuvé et recommandé par la direction.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
18 nov—1 mois

Avis.

LES soussignés, ont formé une société sous la raison de OGDEN & BAYNE, pour la vente de Bagging et Ties, rue de l'Union No 18, Nlle-Orléans. Ils continueront les agences pour R. Carver Company Gins and Gin Feeders et matériaux et pour Shafting Belting Company, de St Louis.
FRED. F. OGDEN.
BENJ. C. L. BAYNE.
Ci-devant BAYNE & CO
Nlle-Orléans, 1er Janvier 1881.
1er janv—2 sem

La Grande Fabrique de Chaussures du Sud, établie en 1875.

CETTE Fabrique, depuis sa fondation, a toujours eu à son emploi un fort personnel d'habiles cordonniers. C'est dû à l'énergie et à l'expérience de M. JOHN HANSEN, propriétaire de l'établissement.
M. JOHN HANSEN signale à l'attention de ses nombreux clients et du public en général son magnifique assortiment de Bottes et Chaussures pour Hommes, femmes et enfants, et les invite à venir s'en assurer avant d'acheter ailleurs.

JOHN HANSEN,
Fabricant de Chaussures du Sud,
33 et 35 rue du Canal,
En face la Douane.
29 sept—6m

CADEAUX POUR LES FETES AU MAGASIN DE
RUNKEL,
7 et 9....RUE BOURBON....7 et 9

Quartier général pour
Parfumeries, Savons, ...
Brosses, ... Bonbons de fantaisie,
et Nouveautés.
Articles de toilette pour Dames et Messieurs.
LES PLUS BAS PRIX DE LA VILLE.
Nouvel assortiment de Corsets importés de ... 10déc—1m D, Mar, J

Spectacles, Bals, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE.
DE BIDWELL.

DIMANCHE SOIR, 9 JANVIER
LUNDI, MARDI, MERCREDI ET MERCREDI EN MATINÉE.
RICE'S SURPRISE PARTY,
Le Combinaison Extravaganza par Excellence qui sera jouée telle que indiquée par MM. P. J. M'Nally et Dexter Smith's.
REVELS.
JEUDI SOIR, 13 JANVIER.
Vendredi, Samedi & Samedi en Matinée, Il sera donné le Grand Opéra Burlesque Original de MM. Rice et Child's, en 2 actes.
HIAWATHA.
Musique originale de E. E. Rice, Libretto de Nathaniel Childs.
DIMANCHE SOIR, 16 JANVIER.
Wm. Gill l'Original Extravaganza.
HORRORS.
8 jan—

Théâtre St. Charles de Bidwell.

COMMENÇANT
Dimanche soir, 9 janvier 1881.
Pour sept soirées seulement.
Mercredi et Samedi matinée.
Retour de l'actrice favorite
Mlle ANNIE PIXLEY,
—COMME—
M'LISS,
CHILD OF THE SIERRAS.
Mlle Pixley paraîtra dans tous ses rôles de chants de Chants, Danses et Medley, accompagnée d'une troupe de mérite.
Le magnifique Décor, incidents de la pièce, est entièrement neuf—par Harry Tresael.
Lundi soir, 17 janvier,
Compagnie d'opéra anglais de Strakosch et Hess.
Avec la nouvelle Prima Donna
MARIE ROZE,
qui paraîtra pour la première fois à la Nouvelle-Orléans au Théâtre St-Charles.
8janv-

Nouveau Théâtre St-Char'es de Bidwell.

La récente reconstruction de ce grand temple de L'OPÉRA ET DU DRAME.
Sa réputation dans le monde entier pour son acoustique, la salle vaste, élégante & confortable, permettent avec justice de l'appeler, sous sa nouvelle administration,
Le Théâtre de l'Opéra de la Nouvelle-Orléans.
Engagement pour une courte saison théâtrale de la
Grande Compagnie d'Opéra Anglais
DE
STRAKOSCH & HESS.
Commençant lundi soir, 17 janvier 1881. Les artistes distingués dont les noms suivent ont été engagés dans le but de chanter l'Opéra Anglais, comme on n'a jamais tenté de le faire aux États-Unis.

MARIE ROZE.
Prima Donna.

Selina Dolaro, Prima Donna Soprano.	Abbie Carrington, Prima Donna Soprano.
Miss Schirmer, Prima Donna Soprano.	Miss Sara Barton et
Arthur Byron, Primo Tenore.	Miss Annandale, Pr. ma Donna Contralti.
W. T. Carleton, Primo Baritono.	Il Perugini, Primo Tenore.
Henry Peakes, Primo Basso.	Geo. Conly, Primo Basso.

Avec un chœur complet et un grand orchestre

LUNDI, Carmen.	MARDI, Guillaume Tell.
MERCREDI, Mephistophélès.	JEUDI, La Bohémienne.
VENDREDI, Le Trouvère.	SAMEDI, Ern Diavolo.

SAMEDI, GRANDE MATINÉE.
CARMEN.
9 jan—

GRUNEWALD HALL,
Rue Baronne.

PANTOMIME DE
CENDRILLON.

GRANDE REPRESENTATION,
Jeudi Soir, 13 Janvier 1881.
Grande Matinée,
Samedi, 15 Janvier 1881,
A MIDI.
A laquelle sera représentée la Pantomime de CENDRILLON.
Tous les professeurs et les enfants des écoles publiques et privées y sont invités.
Entrée gratuite pour les enfants. 13déc—

FOIRE
AU PROFIT DES
Orphelines de l'Asile des Sœurs Marianites de Ste-Croix, Troisième District.
Ouverture le 10 Janvier 1881.
Clôture le 15.

Tous les jours, il y aura servi un lunch pour les enfants, les familles, les clubs et le public en général.
Un magnifique porte-voix de pompier mis en concours, sera décerné à celui des hommes des compagnies de pompiers de la ville, qui recevra le plus grand nombre de votes. Le Gouverneur Wiltz, présentera le porte-voix à l'élu.
Le compte des votes aura lieu le dernier soir de la Foire, le 15 Janvier, à sept heures.
Le porte-voix est exposé au magasin de Griswold, ainsi qu'un livret pour recevoir les votes.
Dames et messieurs sous les auspices desquels la foire aura lieu:

Mmes Grunewald	Cooper,
Flower,	M Smith,
W J Behan,	Fredericks,
L A Wiltz,	A Ducatel,
James Gallier,	Lange,
A Hill,	A Mittenberger,
G W Dunbar,	Armand Capdevielle,
James Guthrie,	Charles Macready,
E Puyrous,	Navra,
Alf Lamothe,	Numa Dufour,
Theo Soniat,	H Bayne,
E Bouny,	Victor Chaery,
C W Claiborne,	Vve L F Générès,
Weil,	Justin Chaery,
Carl Kohn,	Miles Coulon,
Myers,	Thaffe.

Son Excellence le Gouverneur L A Wiltz.

L Grunewald,	J Tovas,
Gén W Behan,	P Fourchy,
Hon E A Burke,	E Lerus,
Rev James K Gutheim,	J C Denoven,
Gén A Eckhardt,	Edgar Dufour,
Charles Macready,	Armand Capdevielle,
Albert Roehling,	John Fitzpatrick,
Théo J Soniat,	T Pandely,
Paul Capdevielle,	Jugs Rogers,
Joseph Boehling,	H Peychaud,
Gén Jas Glynn,	Octave de Armas,
E W Huntington,	A Hopkins,
Alf Lamothe,	Antoine Carrière,
John Crickard,	J Hincks,
A Lange,	J Kraats,
Juge Franck McGloin,	J Preyrus,
Vincent Wood,	J Jackman,
A Mittenberger,	W G Coyle,
A Sambola	Dr Charles Faget,
John Pollock,	Dr Beugnot,
C Schmidt,	Dr H Lewis,
Dr E Bayon,	Edgar Canonge,
Dr Scott,	E Finch,
Dr Howe,	G Pitot,
Dr E Sauvage,	J Winships,
Dr Devron,	Alf Grima,
Dr Layton,	Capt John Augustin,
Léonce Bouny,	Emile Gar ière.

1er janv—

Grand Bal Travesti et Masqué
DONNÉ PAR
L'Association de Bienfaisance des Fils de la Louisiane,
A la Salle de l'Exposition,
SAMEDI SOIR, 15 JANVIER 1881.
Comité d'Arrangements:

L.J. COURTIN, Chairman.	
A. F. Guéné,	Fred. Wust,
Michel Toerger	D. Berthe,
Geo. Blackard Jr,	J. F. Barthélemy,
Puma Dubourg,	Vincent Moll.

Billets d'entrée.......$1.50
Ou peut se procurer des invitations pour dames chez J. F. Barthélemy, No 51 rue Royale, ou J. J. ..., coin Passage de la Bourse et Conti, chez A. F. Bérot, coin Champs-Elysées et Bons-Enfants, ou auprès membre de l'association.
9 jan—5f

Jardin de Wenger
11 & 13 rue Bourbon.

Tous les soirs Grand Concert par le Célèbre Orchestre des dames de Berlin sous la direction de MLLE KATE LIMBOLD.
Tous les soirs un programme nouveau.
Dimanche après-midi MATINÉE.
Grâce chambres magnifiquement meublées sont réservées aux familles et aux dames. Elles ont une entrée séparée. Aux personnes disposées ... Il ne sera servi que des liqueurs de première classe et les consommateurs trouveront toujours un lunch extraordinaire.
10oct—6m

Commission des réclamations franco-américaines.

AVIS

Aux Français qui ont des réclamations à faire valoir pour préjudices éprouvés pendant la guerre de Sécession aux États-Unis.

La Commission constituée conformément aux termes de la Convention du 15 Janvier 1880, a été installée officiellement à Washington, le 29 Décembre dernier. C'est à cette date que commencera le délai de six mois, accordé aux réclamants pour la production de leurs demandes.
Les instances sont priées, en conséquence, d'envoyer sans délai au soussigné, à Washington, 1513 H Street, leurs requêtes avec les pièces justificatives à l'appui.
Un exemplaire du règlement adopté par les Commissaires et contenant tous les détails de la procédure à suivre, sera adressé aux personnes qui en feront la demande au soussigné.
A. LANEL,
Agent du Gouvernement de la République Française, 1513, H Street, Washington.
11 décembre 1880. 18 déc—1mois.

BOIS DE CHARPENTE
50,000 PIEDS, Seconde qualité, à $7 par mille pieds, délivré.
J. L. NEVERS,
315 Julia Street,
2déc—1m,Mp Near Basin.

Importation Directe!
LES HÉRITIERS DE

J. LEVOIS
133 RUE DU CANAL,

Offrent à partir de MERCREDI, 5 du courant, des occasions spéciales de bons marchés en
MANTEAUX DE DRAP ET DOLMANS,
dont ils ont réduit actuellement les prix aux prix d'importation.
—AUSSI—
le reste de leur stock en
Fourrures Capes, Manchons, etc,
—ET—
Jupons de Feutre de Fantaisie.
5 janv—1f

MAGASIN D'ART
—DE—
LILIENTHAL
121 - RUE DU CANAL - 121
(Maison Touro.)
PAR UN ÉLÉVATEUR
On monte au salon d'opérations photographiques et aux départements des Cadres et des Moulures.
Je ferai les
Photographies les meilleures et des dernières genres
et j'exécuterai les travaux d'art à des conditions
Plus raisonnables que jamais.
Eu égard aux grandes améliorations qui ont été faites dans mon établissement et au plus haut degré de perfection atteint et que les établissements ordinaires n'ont pas atteint. Aussi, mon département de Cadres, Moulures et Portraits d'Art, sous la direction de M. F. WAGNER, offrira au public des avantages qui méritent d'être pris en considération. Des articles de tous genres du domaine de mon commerce sont en magasin, et en quantités telles que les marchands trouveront de leur intérêt à venir les examiner avant d'acheter ailleurs.
THEO. LILIENTHAL,
5 déc—6mois Propriétaire.

DEPOT DE GLACES FRANÇAISES
—ET—
Magasin d'Art.
L. UTER,
38.......RUE ROYALE.......38

Le plus vaste et le plus riche assortiment de
GLACES FRANÇAISES POUR CHEMINÉES
—ET DE—
TRUMEAUX
qu'il y ait au Sud, de tous les genres, de toutes les grandeurs et de tous les prix; aussi, la collection la plus complète et recherchée de
GRAVURES
—ET DE—
PHOTOGRAVURES,
dans cadres des genres les plus élégants et les plus artistiques.
Un immense assortiment de STORES POUR FENÊTRES, CORNICHES, LOUPES DE RIDEAUX, CHROMOS, PORTRAITS et CADRES DE PORTRAITS de toutes descriptions; assortiment MATERIAUX POUR ARTISTES, MOULURES DE PORTRAITS ET DE CHAMBRES CORDES A PORTRAITS et GLANDS.
Les ordres de la campagne, en gros à en détail, exécutés promptement.
1déc—

TAILLEURS.

A. GONTHIER,
Marchand-Tailleur, No 19 Passage de la Bourse.

J'ANNONCE respectueusement à mes amis et au public en général que j'ai ouvert un établissement de tailleur à l'adresse ci-dessus et je suis prêt à faire des vêtements sur mesure à des prix excessivement minimes.
Ayant une grande expérience dans la coupe des vêtements, je puis garantir de satisfaire toutes les personnes qui voudront bien m'honorer de leurs commandes.
Tout ordre sera promptement exécuté.
12 sept—1an A. GONTHIER.

A. F. WEBER,
LE TAILLEUR FASHIONABLE bien connu,
A transféré son magasin de No 134 de la rue du Canal au
No 152 de la rue de la Commune,
entre St. Charles et Carondelet. 1er oct—6m.

JOS. BRANDNER,
Marchand - Tailleur.
34.......RUE BOURBON.......34
A constamment en magasin un bel assortiment de DRAPS, CASIMIRS et étoffes à gilets.
26sept—3m

BONS DES ETATS-UNIS
à 4 pour cent,
De toutes dénominations, coupons et enregistrés de $50 et au-dessus, constamment en main, et achetés et vendus
par la
Banque Nationale de la N.-Orléans
RUE DU CAMP 34.
27mai—1f

AVIS.

GROCERIE et magasin de fourrage; les meilleures marques de liqueurs et groceries, ainsi que foin, maïs, avoine, son et la graine de coton, etc., vendus par MISCONTEAU FRÈRES, à l'angle des rues Bayou et Broad, Nlle-Orléans, La.
Toutes marchandises délivrées à domicile.
13nov—1 an

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.
Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Audibac Marie	Goubet Jacques
Argut Hippolyte	Hookmann Pierre
Bernardy J N	Jenchaux Simon
Beyries, Jean Baptiste—[Jeanne et Victor	Kessor Manande Thérèse [Flireckmann
Bergue Jean	Léonce Anthelmy
Bataille Jacques	Lamulonière Eugène
Bebette Jean	Laporte Jean
Bernard Azère	Martin Joséphine
Coste Louis	Majastre Pierre Martin
Dumas Ernest Edouard	Méral Antoine
Devolon Eugène	Miles Albert
Delacourt Gaston Frédéric	Maillard Julien
[rick Eugène	Prieré Alexandre
Drecen Arans Michel et	Pommatau Claude Marie
[Alexandre	Ravel Jean-Baptiste Léon
Fontanean Louis Edgard	Rocques Jean Baptiste
Fils Julien	Sanpurin Bernard
Favre Joseph Félix	Serène Firmin
Genti née Mequeu	Vergnes Emile
Guiot Dr	Wengen Jean-Baptiste

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.
Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.
La Nouvelle-Orléans,
Le 31 décembre 1880.
Le Gérant,
FRANCIS NAVOIRE.
31 déc—

ROYAL LOAN OFFICE
Coin des rues Royale et Toulouse.

ARGENT prêté sur des valeurs collatérales, Diamants, Montres, Bijoux, Meubles, Effets de commerce, Bons, Pianos, etc.—Conditions libérales.—Toutes transactions commerciales confiées au ROYAL LOAN OFFICE, recevront une prompte attention et seront strictement confidentielles.
...—1an LEONORA FASS.

BODLEY BROTHERS

ONT l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 2 et à 4 mulets, charrettes à boeufs, do. pour logs, wagons à coton, charrettes à bagasse, charrettes pour fermes, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, roues, brancards, essieux de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur les essieux forgés, nos moyeux forgés à froid et tous les ferments extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres ateliers à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.
Dépôt 18 et 20 rue Union.
mai 28—1

JOHN R. LEGIER,
Notaire,
No 70 Passage de la Bourse,
Entre les rues Conti et Bienville.
NOUVELLE-ORLEANS, Lne.
1er août—an DMarV

Franklin Steam Sash and Blind Factory.

P. C. Malone, Propriétaire.
Au coin des rues Franklin et Clio.

FABRIQUE de Châssis et de Jalousies, cadres, posés ou tout, etc. Tout travail est fait conformément à la plus satisfaisante et aux plus bas prix possibles. Les ordres du dehors sont promptement exécutés. Les ordres de la campagne sont exécutés avec promptitude.
6 août—1an. DMarV

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un État ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!
LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
—FERA—
A la Nouvelle-Orléans Lne.,
Mardi, 8 FÉVRIER 1881.
LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE B.
GROS LOT:
$30,000.
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ÉLEVANT A—
$110,400!

Le tirage commencera ponctuellement 11 heures du matin
Au bureau de la compagnie,
DANS LA MATINÉE DU
Mardi, 8 Février 1881.
—A la—
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1	Lot de	$30,000, soit	$30,000
1	Lot de	10,000,.....	10,000
1	Lot de	5,000,.....	5,000
2	Lots de	2,500,.....	5,000
5	Lots de	1,000,.....	5,000
20	Lots de	500,.....	10,000
100	Lots de	100,.....	10,000
200	Lots de	50,.....	10,000
500	Lots de	20,.....	10,000
1,000	Lots de	10,.....	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9	Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités voisines du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9	Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités voisines du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9	Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités voisines du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900
1,857	Lots s'élevant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE,

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur la poste de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par Express.

Souvenez-vous qu'au Tirage de $2 du
MARDI, 8 Février 1881,
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les États, comtés, villes et villages de l'Union.
D'excellentes garanties sont exigées et devront, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs, doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.
Ecrivez pour des circulaires ou envoyez les ordres à
M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans, Lne.,
ou à la même personne au
No 319 Broadway, New-York.
N. B.—Toutes les correspondances doivent être faites avec M. A. Dauphin comme ci-dessus. Nous avons reçu des BILLETS de ... et que ... jamais de circulaires offrant des certificats ou autre chose à la place. Tout individu proposant ou offrant quoique ce soit par circulaire ou autrement, à son compte, ou au nom de la Compagnie, est un fraudeur.
27fév—1an V O

ASSURANCES.

Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux No 102 rue du Canal.
Onzième état annuel.
Nouvelle-Orléans, 7 janvier 1881.

CONFORMÉMENT à sa charte l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1880:

Primes sur les risques de feu		$446,218 31
do do mer		49,194 09
do do marine		42,251 60
Total des primes		$537,664 00
En moins—Primes sur risques non-expirés,	$153,403 75	
Primes remboursées	5,502 97	
		158,906 72
Primes nettes acquises		378,757 27
A ajouter—Intérêts	819,504 21	
Profits et pertes	36,296 45	—55,800 66
		$434,558 03
Pertes payées sur les risques de feu	106,072 10	
do marine	16,624 54	
do rivière	16,909 33	
Pertes non ajustées	47,244 34	
	186,854 30	
Réassurances	21,688 99	
Réduction (Rebate)	24,788 51	
Commission d'agences	54,193 98	
Dépenses d'agences	7,331 75	
Taxes et Licences	2,964 87	
Dépenses de bureau	25,420 35	
Dépenses casuelles, bureau des assureurs et compagnie de sauvetage et Rebouch	9,469 70	—334,732 40
Bénéfice net		99,825 63

A une assemblée spéciale de la Direction tenue le 7 janvier 1881 il a été résolu:
1° De passer $44,403 97|100 à profits et pertes pour dépréciation du vieux portefeuille de l'Association.
2° De payer sur demande un dividende d'intérêt de CINQ POUR CENT pour, le second semestre de 1880, faisant dix pour cent pour l'année sur le capital.
3° De porter au Fonds de Réserve QUINZE POUR CENT de la balance des profits de primes, conformément aux articles III et V de la charte.
4° Et de payer aux actionnaires un dividende de QUINZE POUR CENT sur le montant NET de leurs primes acquises et participantes pour l'année 1880, en sus de la réduction (rebate) ou dividende anticipé de 25 0|0 déjà reçu par les dits actionnaires sur le montant BRUT de leurs primes.

Après avoir passé $44,403 97|100 au compte de profits et pertes, l'Association a pour

ACTIF.

Argent en banques	$111,441 96
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 —
Entre les mains de ses agents	27,291 49
$200,000 bons des Etats-Unis 4 0|0	224,000 —
Prêts sur hypothèques	24,760 29
Prêts sur nantissement	3,513 —
Effets à recevoir pour primes	564 63
Effets à recevoir	1681 —
Actions	10,646 —
Propriétés foncières	36,025 —
Primes en voie de recouvrement	36,490 42
Valeur de la balance du dépôt dans la New Orleans National Banking Association	12,799 10
	$574,216 93

PASSIF.

Capital	$300,000 —	
Fonds de réserve	30,190 68	
Primes sur risques non-expirés	153,403 75	
Pertes non-réglées	47,244 34	
Dividendes non-réclamés	2,956 50	—533,795 27
Surplus		$40,421 66
Bénéfice net de 1880		$99,825 63
Explot: Dépréciation du vieux portefeuille	44,403 97	
Dividende d'intérêt du 1er semestre	15,000 —	
Surplus	40,421 66	—99,825 63

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.
G. LANAUX, Président.
LÉON SERÉ, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, notaire public, ce 7me jour de janvier 1881.
G. LE GARDEUR, Jr., Notaire public.

Directeurs:

HENRY ABRAHAM,	E. W. HUNTINGTON,
P. LANAUX,	J. B. LANAUX,
E. M. SCOTT,	A. LAMBERT,
J. P. ZATARAIN,	J. PLAISENT,
L. A. WILTZ,	TH. BRIERRE,
HY. TREMOULET,	G. LANAUX.

9 janv—1m

COMPAGNIE D'ASSURANCE
—DES—
Factors & Traders,
37.......RUE CARONDELET.......37
Capital Payé.......$1,000,000

ED. A. PALFREY.......Président,
JOHN CHAFFE.......Vice-président,
THOS. F. WALKER.......Secrétaire.

Polices d'assurances contre les risques d'incendie, de rivière et de marine, émises aux taux du tarif le plus réduit.

—DIRECTEURS—

John I. Noble,	L. C. Jurey,
John Chaffe,	Wm. Hartwell,
Richard Milliken	C. J. Leeds,
J. L. Warren,	A. P. Janin,
Saml. Friedlander,	A. M. Bickham,
E. M. Walmsley,	Henry Abraham,
A. H. May,	Louis Bush,
L. Lytt Lyon,	A. Brittin,
Samuel H. Boyd,	G. W. Sentell,
B. F. Eshleman,	Wm. Cunningham,
Chas. Chaffe,	Jno. I. Adams,
W. J. Behan,	R. T. Buckner.

5 sept—6m

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE INSURANCE COMPANY.
Département du Sud.
Bureau: coin Carondelet et Gravier.

Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.
Actif provenant des incendies,

à l'exclusion du capital payé	$ 9,881,496 21
Capital payé	1,228,200 00
Total de l'actif	$11,109,696 21
Montant réservé pour couvrir les réassurances et les pertes reconnues	3,944,358 23
Excédant pour les porteurs de polices	$ 7,165,267 98
Pertes par l'incendie de Chicago, en 1871	$3,239,991
Pertes par l'incendie de Boston, en 1872	1,429,799

On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs, est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenant en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, opérant en vertu de chartes concédées par les lois de l'État.

Bureau de Directeurs.
J. F. SCHRODER, Esq., Chairman, de la maison L. Christ & Co.
NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Buckner & Co.
PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nugent & Lallande.
PEYTRE ANDERSON, Esq., de la maison Anderson & Simpson.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident.
JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.
Nlle-Orléans, 20 octobre 1880. 24 oct—6m

COMPAGNIE D'ASSURANCE
—DU—
CROISSANT,
(CRESCENT INSURANCE CO.,)
67 et 69, Rue du Camp,
NOUVELLE-ORLÉANS,
Organisée en 1849—Réorganisée en 1860,
CAPITAL EN ARGENT...$400,000
Sollicite des
Risques d'Incendie, de Rivière et de Marine.

W. R. LYMAN.......Président,
R. B. NEWMAN.......Vice-Président,
CHAS. R. RICE.......Secrétaire.

Directeurs:

Samuel R. Newman,	Samuel H. Kennedy
Joseph Bowling,	Victor Meyer,
R. Hanuschen,	Edward J. Gay,
Geo. W. Sentell,	A. Moulton,
R. F. Mortimer,	Wm. R. Conger,
Stephen G. Bush,	John M. Parker,
Edward Nalle,	George Martin,
W. W. Swain,	Henry L. Flash,
A. H. Steward,	F. J. Baker,
D. Marchand,	Lucien Dejoy,
Charles E. Dabson,	Louis Fraise,
Wm. A. Phelps,	Charles Newman,
Fred. Marks,	P. O. Cenas,
John Branson	John Calder,
R. H. Adams,	Wm. R. Lyman.

27mai—1an V O

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Armand Heiot, Pasquale Pespi, subrogé, vs F. E. Dumas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 174.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI le 15 février 1881, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir:
Tous les droits, titres et intérêts du défendeur Francis E. Dumas, comme héritier dans et des successions de Joseph Dumas, son père et de Elizabeth Honorine Rivarde, sa mère, ouvertes pendant l'ancienne Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans et maintenant pendantes à la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, sous le numéro 211 du dossier de la dite Cour, et ses droits, titres et intérêts comme héritier dans et aux propriétés foncières et personnelles laissées par les dits défunts en quoi que les dits intérêts consistent en un sixième indivis des dites successions, pour plus de référence, voir les dossiers et inventaires déposés à la susdite succession de la femme de Joseph Dumas, No 211 de la dite Cour de District pour la paroisse d'Orléans, sujets au paiement de la dette des dites successions et le règlement des successions. Les propriétés de la dite succession de Joseph Dumas dans et que le dit Francis E. Dumas a un intérêt d'un sixième indivis comprennent les propriétés ci-après décrites, à savoir:
1° Quatre certains lots de terre situés dans le 2ème District de cette ville, dans l'îlet No 6, borné par les rues Romain, Prieur, Hôpital et Ursulines, ces lots étant les Nos 11, 12, 13 et 14, mesurant chacun trente-trois pieds deux pouces et une ligne et quart de face à la rue Romain sur une profondeur de cent dix-neuf pieds un pouce et six lignes. Le lot No 14 formant l'encoignure de la rue Hôpital. Ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent.
2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Magasin, Commune et Canal, désigné par le No 11, sur un plan de J. Pilié, voyer, en date du 3 décembre 1839, déposé en l'étude de H. B. Cénas, notaire, le dit lot mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de soixante-sept pieds huit pouces et deux lignes sur le côté qui le divise du lot No 10, et soixante-cinq pieds quatre pouces et cinq lignes sur le côté qui le divise du lot No 12 (le tout en pied américain).
3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le même îlet que la propriété secondement décrite, désigné par le No 21, et mesure (au pied américain) vingt-cinq pieds trois pouces de face à la rue Commune, vingt-cinq pieds trois pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de soixante-cinq pieds quatre pouces et cinq lignes sur la ligne du lot No 20, et soixante-sept pieds huit pouces deux lignes et un quart sur la ligne du lot No 22.
4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, St Pierre, Bourbon et Royale, mesurant (au pied anglais) soixante-quinze pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de quatre-vingt-sept pieds de face à la rue Bourbon.
5° Quatre certains lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le Faubourg Delord, dans l'îlet borné par les rues Nouvelle Levée, Gaienne, Sonatte et Tchoupitoulas, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 15. Les Nos 1 et 2 mesurent chacun vingt-trois pieds huit pouces de face à la rue Nouvelle-Levée, sur une profondeur de cent quatre-vingt-une pieds dix pouces entre les lignes parallèles. Le lot No 3 mesure vingt-trois pieds huit pouces et demi de face à la rue Nouvelle Levée, sur une profondeur de cent quatre-vingt onze pieds dix pouces entre lignes parallèles, le tout au pied américain.
6° Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Cressman et Frenet et le chemin public, désigné comme lot No 3 dans l'îlet No 2, le dit lot mesure vingt-deux pieds quatre pouces deux lignes de face à la rue Frenet, sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds entre lignes parallèles borné d'un côté par le lot No 2 et de l'autre côté par le lot No 4.
7° Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent dans le faubourg Tréme de cette ville, formant l'encoignure des rues St. Philippe et Marais et mesurant trente pieds français, quatre-vingt-quatre pieds de face à la rue St. Philippe, sur une profondeur de face à la rue Marais, de vingt pieds; le dit lot forme une partie du lot No 6 dans l'îlet No 50.
8° Quatre certains lots de terre situés sur la batture du faubourg Ste Marie, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Nouvelle Levée, Julia, Lafayette, maintenant Commerce, et St Joseph, les dits lots mesurent ensemble soixante-cinq pieds cinq pouces de face à la rue Nouvelle-Levée, soixante-cinq pieds cinq pouces de face à la rue Commerce, deux cent vingt-deux pieds de profondeur sur le côté de la rue St. Joseph et deux cent vingt pieds de profondeur sur le côté de la rue Julia.
9° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé à l'encoignure des rues Dryades et Commune, mesurant six pieds français soixante-trois pieds et cinquante-trois pieds de face à la rue Commune, borné sur la rue Dryades par la ligne de la rue Dryades, sur une profondeur de soixante-quinze pieds sur une ligne et en profondeur de quatre-vingt-six pieds borné du côté de la rue Dryades par la propriété de H. Pearis et par le côté de la rue Commune par celle de Mary Lortenthal.
10° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, formant le coin nord des rues St Louis et Bourbon, borné par les rues Bourbon, St Louis, Dauphine et Toulouse, et mesurant en profondeur de ... St Louis, de ... pieds et ... pieds de face à la rue Bourbon, le tout au pied américain.
11° Une certaine portion de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, désignée par le lot No 68 de l'îlet borné par les rues St Jean maintenant Bassin, Girod, St. Pierre et la propriété appartenant à la lisière de Canal, mesurant vingt huit pieds trois pouces de face à la rue St. Jean, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds ... le côté du lot No 68, cent vingt huit pieds ... de profondeur à la ligne de la propriété de M. Laforet, et vingt-et-un pieds ... de largeur dans le fond, pied du mesure.
12° Une partie de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent situées rue des Français entre Marais et Victoire mesurant au pied français, quarante-quatre pieds de face à la rue des Français sur une profondeur de cent ... pieds, lots Nos 192 et 193 de l'îlet du faubourg Marigny borné d'un côté par la portion de lot No 193 et de l'autre côté par l'autre portion du lot No 192.
13° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Conti, Bienville Royale et Bourbon, mesurant vingt-sept pieds de front sur la rue Conti, soixante-trois pieds de profondeur.
14° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Nouvelle-Levée, Gaiennié, Suzette et Tchoupitoulas, désigné par le No Un, et mesurant vingt-deux pieds quatre pouces de face à la rue Nouvelle Levée sur une profondeur de soixante huit pieds.
15° Un certain morceau de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, formant une partie de l'habitation Griffon désigné par le No 10 de l'îlet K et ayant en pieds français 39 pieds six pouces de face à la rue Dumaine, sur cent dix-sept pieds de profondeur; borné par la rue ... et borné par les rues Dumaine, Derbigny, Bienville et St Philippe.
16° Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Julia, Girod, et Baronne, à la distance de ... pieds du coin de la rue Julia, mesurant à peu près vingt deux pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de cent vingt-trois pieds huit pouces et trois lignes.
Aussi les actions suivantes: 1° vingt-cinq ($5) actions du fonds capital de la New Orleans Mutual Insurance Company of New Orleans, de cinquante piastres chacune, d'après le certificat No 471, en date du 21 novembre 1874. 2° Une (1) action du fonds capital de la Mutual Insurance Company of New Orleans, de cent ($100) piastres, d'après le certificat No 887.
3° Cinq (5) actions du fonds capital de la Merchants Mutual Insurance Company of New Orleans de cent piastres chacune d'après le certificat No 504.
4° Un certificat de la Merchants Mutual Insurance Company de la somme de quarante piastres.
Le tout conformément à un inventaire fait pardevant E. A. Peyroux, notaire, le 19 février 1890 et enregistré dans les successions de Joseph Dumas et son épouse, comme il est dit plus haut.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
12 janv—12 9 26 fév 2 9 15

Jos. M. Oglesby et Albert Baldwin vs. Samuel M. Kennedy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1867.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 15 février 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Une certaine partie ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Première, Chestnut et Philippe, et mesurant comme suit, à savoir: commençant à un point et faisant face à la rue du Camp et courant, deux cent cinquante-six pieds six pouces et cinq lignes de la rue du Camp au coin de la rue Première, puis s'étendant deux cents pieds de face à la rue Première et vers la rue Chestnut, puis allant vers la rue Philippe sur une ligne parallèle à la rue Chestnut; cent soixante-six pieds neuf pouces et quatre lignes; puis vers la rue Chestnut sur une ligne parallèle à la rue Première vingt pieds, puis allant vers la rue Philippe sur une ligne parallèle à la rue Chestnut, soixante-quatre pieds quatre pouces; puis s'étendant vers la rue du Camp sur une ligne parallèle à la rue Première, cinquante-neuf pieds; puis s'étendant vers la rue Philippe sur une ligne parallèle à la rue du Camp, neuf pieds six pouces et quatre lignes; puis s'étendant sur la rue du Camp sur une ligne parallèle vers la rue Philippe, cent cinquante-neuf pieds dix pouces et quatre lignes à l'endroit où elle commence; laquelle dite portion de terre comprend tous les lots désignés par les Nos. Un, Deux, Trois, Quatre, Cinq, Six, Sept, Huit et Trente-Six et une portion de l'arrière partie des lots désignés par les Nos vingt-huit à trente-cinq inclusivement du susdit îlet et les quels lots furent acquis par le défendeur dans cette affaire par achat de F. A. D'Aquin, conformément à un acte passé pardevant J. Agaisse, anciennement notaire en cette ville, le second jour de septembre, Dix-Huit Cent Cinquante Deux.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 jan—12,19,26—fev. 2,9,15

FRED. N. THAYER.

ENTREPOT DE VOITURES
109 RUE GRAVIER,
Vis-à-vis l'Hôtel St-Charles, et 13 rue Union.
Buggies, Landaus, Barouches, Hacks, Harnais, Poneys, etc. Le plus grand et le plus bel assortiment de Voitures d'enfants qui soit au Sud.
PRIX AUSSI BAS QUE POSSIBLE.
5juin—1an—V&C.

O. DROUET,
NOTAIRE PUBLIC.
Nos. 111 & 113 Passage de la Bourse, entre St. Louis et Conti.
1er janv—6mDMaV

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Andrew Schneider vs Mme L. Hone.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1552.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 25 janvier 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:
1° Une certaine portion de terre avec tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent, située dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Terpsichore, (anciennement Promenade Prytania) Melpomène, Prytania et Camp ou place Colysée, désignée par la lettre E sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, en date du 29 mars 1871, annexé pour référence à un acte passé par devant Joseph Cohn, notaire en cette ville, le dixième jour d'avril 1871, et mesure, selon le dit plan, quinze pieds deux pouces de face à la rue Terpsichore, sur la ligne du côté de la rue Prytania sur vingt-six pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles et forme une partie d'un lot ou portion de terre désignée par le No 8 de l'îlet No 68 sur le plan original fait par B. Lafon, le 5 mai 1807, déposé en l'étude de H. T. Caire, anciennement notaire en cette ville.
2° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Terpsichore, Hercules et Euterpe, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné comme lot No quatre sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, en date du 20 juillet 1840, déposé en l'étude de Mazureau, anciennement notaire en cette ville. Le dit lot mesure, au pied américain, trente deux pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de cent vingt-sept pieds deux pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles.
3° Un certain lot ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Terpsichore, Prytania, Colisée et Euterpe; la dite portion de terre est composée du lot No dix et d'une partie du lot No huit de l'îlet No soixante-sept sur le plan original du dit faubourg et mesure trente-deux pieds six pouces, au pied américain, et face à la dite rue Terpsichore sur une profondeur de cent trois pieds, au pied français, entre lignes égales et parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 déc—23,30, 6,13,20,25 jan

Henry Hémel vs. Mme Olivia Hubert, épouse d'Ernest Hubert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 1334.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 18 janvier 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Tonti, Rocheblave et le Chemin du Bayou, désignés par les numéros quatre et cinq de l'îlet No deux, sur un plan de L. H. Pilié, voyer, en date du 23 mai 1849, et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire, les lots sont adjacents les uns aux autres et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Esplanade, trente pieds onze pouces et une ligne de face au Chemin du Bayou, sur les profondeurs suivantes s'étendant de la rue Esplanade au Chemin du Bayou, à savoir: Le lot No 4, soixante-quatre pieds et un pouce sur la ligne près de la rue Tonti qui le sépare du lot No 3, et soixante-onze pieds quatre pouces sur l'autre ligne qui le sépare du lot No cinq, et le lot No 5 soixante-onze pieds quatre pouces sur la ligne qui le sépare du No 4 et soixante-dix huit pieds sept pouces sur l'autre ligne près de la rue Rocheblave, étant la même propriété acquise par la dite Olivia Hubert, épouse d'Ernest Hubert, de Nicholas M. Benachi, par acte passé pardevant A. E. Dreyfous, notaire, en date du 18 septembre 1860.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16 déc—16,23,30—jan 6,12,18

Wm T. Richards vs Mme Mary A. Dunn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1227.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI 8 février 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre situé et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bassin (anciennement White), Erato, Franklin (anciennement Benton et Terpsichore, désigné par le No 5 sur un certain plan tracé par le dit ... annexé à l'acte ci-dessus mentionné, passé en l'étude de W. J. Castell, en date du 11 décembre 1869, lequel lot forme le coin des rues Franklin et Terpsichore, et mesure, conformément au dit plan, trente deux pieds 5 pouces de face à la rue Franklin sur quatre-vingt-six pieds de profondeur et de façade à la dite rue Terpsichore, le dit lot de terre étant composé de la totalité du lot numéro neuf et de cinq pouces du lot adjacent numéro dix, les dits lots numéros neuf et dix, désignés comme tels sur un certain plan dressé par Joseph Pilié, le 20me jour de juillet 1840, et déposé pour référence en l'étude de A. Mazureau, notaire en cette ville ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent et qui en dépendent ou quoique ce soit.
Acquis par le défendeur par achat de la veuve et des héritiers de Christopher Thomasson, devant W. J. Castell, notaire, le 11 décembre 1869.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
6jan—6,13,20,27, fév 3, 8

John Henderson jr., vs Mme Julia Bostick.

ANCIENNE CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 10,760—Maintenant transférée à la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans No 1856.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI le 8 février 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies etc., situés dans le faubourg Livaudais, maintenant le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première Seconde, St-Denis et Dryades. Les dits lots sont désignés par les numéros un et deux, sur un certain plan dressé par H. Moolhausen, architecte, en date du 19 juin 1844 et déposé pour référence en l'étude de L. R. Kenny, notaire, de la paroisse Jefferson, maintenant de cette ville de la paroisse Jefferson. Le lot No un forme l'encoignure des rues St Denis et Première, et mesure trente pieds de face à la rue Première, sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue St Denis, étant le lot No deux touche au lot No un et mesure trente pieds de face à la rue St Denis, sur une profondeur de cent vingt cinq pieds, entre lignes parallèles, le tout au pied américain.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
6 janv—13,20,27, fév 3, 8

Succession de J. B. Leterey, vs. Mme Marie A. Hazard, veuve Louis Cormier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 1440.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 18 janvier 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro vingt six, borné par les rues Canal, Jackson, Roman et Prieur, et mesurant (au pied américain) à peu près vingt-et-un pieds de face à la rue Canal, sur une profondeur de cent neuf pieds; étant une partie du lot numéro douze adjacent au lot numéro onze. Ensemble avec une bâtisse en bois à deux étages, à un corps de logis, connue comme le numéro 378. Le lot de terre ci-dessus hypothéqué forme une partie d'une grande portion de terre qui a été acquise par le dit hypothécaire de Théodore Frois, par acte passé pardevant Louis F. Caire, notaire en cette ville, le premier jour de mai dix huit cent quarante-neuf.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
16 déc.—16,23,30—jan 6,13,18

VENTE DE CONSTABLE.

Thos A. Stephens vs Robert Bowers.

TROISIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, No 9.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Wm. H. Holmes, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, en face de la maison de cour, à Alger, SAMEDI, 22 janvier 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—(1) Une vache saisie dans l'affaire ci-dessus désignée et numérotée. Conditions comptant sur les lieux.
ROBT. P. THOMAS,
Constable de la Troisième Cour de Cité
13 jan—18,22

REUNION DE CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Emile Block vs. Les Créanciers. No. 1998.

ORDRE DE COUR.

IL est ordonné que les créanciers du demandeur soient notifiés de se présenter pardevant Charles Hollis, notaire, le 12me jour de février 1881, à 11 heures du matin, dans le but à prendre en considération l'application du dit demandeur pour un délai et en attendant que toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues.
Il est en outre ordonné que F. B. Lee, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Signé: HENRY L. LAZARUS, Juge.
Copie conforme:
Bureau du Greffier, 12 janvier 1881.
E. A. LUMINAIS,
Député Greffier.
13janv—13,27—11 fév

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Jean Augé.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1950.—Division —
Attendu que P. S. Wiltz, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Augé, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
9 janv—13 18

FRANÇOIS DUFRECHE,
Successeur de JAMES GIRNEY
Entrepreneur de pompes funèbres.
57 Rue des Champs-Elysées,
Entre Moreau et Casacalvo, Nouvelle Orléans.
TOUJOURS PRÊTS.
Cercueils Métalliques brevetés,
En acajou et en noyer.
Aussi Cercueils simples.
VOITURES A LOUER
21 janv—1an- D.M.J.

VENTES A L'ENCAN.

PAR O. VALETON.

Pâtes assorties, Figues, Raisins, Amandes, Fromage, Marrons, Ail, &c., &c.
En débarquement de la barque "Giuseppe Lanata," de Gênes.

PAR O. VALETON, Encanteur.—JEUDI 13 janvier, à 11 heures du matin, il sera vendu sur la levée, en face de la rue Hôpital.
310 boîtes Spagnetti et pâtes assorties.
200 boîtes figues de Naples.
700 boîtes ... et Raisins Layers.
10 barillets poivre rouge.
10 sacs Garbangas.
20 sacs Amandes de Tarragone.
50 barils Marrons.
13 paniers fromages Romain et Sardaigne.
20 boîtes Champignons.
1000 Macarons ail de Naples de choix.
Conditions—comptant. 12janv—2f

PAR JAS. P. GUINAULT.

ACTIONS, ARGENTERIE ET BIJOUX.

Succession de Marie Chédome, veuve en premières noces de Louis Brismontier, en secondes noces de Christophe Dubourg et épouse de Jacques Corna.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 22 janvier 1881, il sera vendu à midi à la Bourse des Négociants et Encanteurs rue Royale entre les rues Canal et Douane—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, en date du 30 décembre 1880—
3 actions du fonds Capital de la Banque du People de $50 chaque, d'après le certificat No 96 de la dite banque.
Un cheque pour dividende de ($4) quatre piastres de la dite banque.
Aussi—Un lot assorti de bijoux et argenterie.
Conditions—Comptant sur les lieux.
11 jan.—11, 15 et 22.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée dans le Sixième District, Coin des rues Chestnut et Soniat.
Geo. W. Jackson et al. vs. John L. G. Jackson, curateur, etc.
No 1793—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR NICHOLAS J. HOEY encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—Nouvelle-Orléans.—SAMEDI, 12 février 1881, à midi et demi, à la Bourse d'encan St Charles, en vertu d'un jugement de partage rendu dans l'affaire ci-dessus le 3 janvier 1881 et signé le 7 janvier 1881, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur suivante, à savoir:
Six lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Camp, Chestnut, Soniat et Robert, désignés comme lots, numéros 17 à 22 et mesurent ensemble 125 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 161 pieds et 5 pouces de face à la rue Soniat.
Termes et conditions de la vente—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit du jour de la vente, avec billets portant intérêt de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, avec lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devra assumer les taxes dues en 1881, un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.
Acte de vente, aux frais de l'acquéreur par devant Octave Morel, notaire. No 5 rue Carondelet. jan11—11 15 22 29 fev5 12

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Docteur Henry Bayon Exécuteur datif vs. Francis Mooney et al—No 1807
Cour civile de district pour la Paroisse d'Orléans Division—D.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, bureaux 56 rue Royale—SAMEDI, le 29 janvier 1881, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en cette ville, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division D, rendu et signé le 24 décembre, 1880 la propriété suivante, savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Craps, Eugheim, Dauphine et Port, mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue Craps sur une profondeur de cent pieds désigné par le No 19, sur un plan de J. Pilié, voyer, en date du 3 février 1835 et déposé en l'étude de L. T. de Armas, anciennement notaire en cette ville étant la même propriété acquise par feu John Bickerman de A. Bogus, par acte passé pardevant P. K. Théard, notaire le 15 février 1855.
Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit d'un an avec billet d'acquéreur portant hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement 8 pour cent honoraire d'avocat en cas de procès pour le recouvrement du montant du dit billet; les bâtisses devront être assurées et la police d'assurance transférée au vendeur. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1881 en plus du prix d'adjudication, et devra faire un dépôt de 10 pour cent comptant sur le montant de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.
9déc—29 janv 11,22,29

ASSURANCES.

Commercial Union Assurance Company of London.
Compagnie d'Assurance "UNION COMMERCIALE," de Londres.
NLLE-ORLÉANS, BUREAU:
188 rue Gravier, en face la Bourse au Coton.

Actif—Capital payé exclus	$7,818,702 55
Capital payé	1,250,000 00
Actif brut	$9,068,702 55
Passif y compris réserve pour réassurance de vieux risques	4,778,295 51
Actif surplus	$4 290 407 04
Capital souscrit dont sont responsables personnellement les actionnaires, mais pour le paiement duquel aucune demande n'a été faite	$11,250 00

Les assurances de tous genres contre l'incendie sont sollicitées et les risques acceptés aux taux courants. Les affaires sont promptement et libéralement réglées et par escompte ou en sus de toutes réclamations pour la perte des propriétés situées en ville.

Directeurs—Succursale des Etats-Unis

WILLIAM ALLEN BUTLER.
EUGENE DUTILH, [Prest Orient Mut. Ins. Co.
GEO. S. BOWDOIN [Morton, Bliss & Co]
S. VAN RENSSELAER CRUGER.
EDW. D. JAFFRAY E. S. Jaffray & Co.
JOHN T. TERRY, [Prés.] Texas & N. O. R. R. Co.
DAVID A. WELLS.
A. A. WOODS, Agent-résident.
188 rue Gravier.
16 déc—1mDMaJ

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.
No 104 rue du Canal.
VINGT-SIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant:
Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1880, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu		$294,553 51
Risques maritimes		23,682 42
Risques de rivières		29,715 16
Total des primes		$347,951 09
Moins primes non acquises		88,524 00
Primes nettes 31 mai 1880		$259,427 09
PERTES PAYÉES—		
Sur risques de feu	$74,435 58	
Sur risques maritimes	8,810 44	
Sur risques de rivières	6,471 11	
Taxes et dépenses, moins intérêt	15,203 97	
Réassurances et primes remboursées	16,706 72	—121,627 72
Profits		$137,799 37

La compagnie a l'actif suivant:

Propriétés foncières	$320,025 97
Bons de ville et bons hypothécaires	15,000 00
Stock des N. O. Water Works (1,454 actions)	46,215 00
Billets garantis par hypothèque ou nantissement	147,843 37
Billets à ordre	66,441 96
Primes en voie de collection	34,770 77
Actions de compagnies d'assurance, de banques et autres	65,717 31
Scrip de ville	2,000 00
Jugements sur billets hypothécaires	2,000 00
Argent en caisse	20,490 14
	$690,513 52

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
P. FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.
Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.
Signé et assermenté devant moi, ce 12e jour de juin 1880.
JAMES FAHEY, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 12 juin 1880, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de vingt-cinq pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1880, payable le troisième lundi de juillet prochain. Aussi, de payer aux actionnaires, sur demande, un second intérêt semestriel de cinq pour cent, faisant dix pour cent par an sur le fonds capital de la compagnie. Désormais l'intérêt-dividende sera payé tous les trois mois.

Directeurs:

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
PAUL FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,
	B. W. TAYLOR

13 juin—1m

Mme HONORÉ, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les enfants et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public. 16 déc 1 an

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Fioles, jarres, bouteilles, tubes, entonnoirs, pots, vert-de-gris, bouchons, janciane, mortiers, pilons, pierre ponce, mèches, boîtes en fer-blanc, et autres articles convenables pour pharmaciens et apothicaires.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—VENDREDI, 14 janvier 1881, à 11 heures du matin, il sera vendu, au No 12 rue St. Pierre entre celles Chartres et Levée les articles ci-dessus mentionnés.
Conditions—Comptant. 13 jan —

La splendide résidence en briques à deux étages, avec un vérandah en fer, No 54 de la rue Esplanade, entre Royale et Chartres, 2me District.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau 46 rue Royale.—SAMEDI, 15 janvier 1881, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, la propriété ci-après décrite, à savoir.
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, l'îlet borné par les rues Esplanade Chartres ou Condé, Quartier et Royale, mesurant 27 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue Esplanade sur une profondeur d'à peu près 116 pieds 6 pouces 6 lignes. Les améliorations comprennent la splendide résidence en briques à deux étages, avec vérandah en fer sur la façade, du No 54 rue Esplanade, contenant deux grands salons, portes à coulisse, chambre à manger et portes vitrées, grand corridor sur le côté et, sur le second étage, 3 belles chambres à coucher, corridor, tuyaux à gaz dans toute la maison, cuisine en briques avec 3 chambres, water works, citernes, etc., etc., et toute la bâtisse est couverte en ardoises.
Termes et conditions—Une moitié comptant, la balance à un an de crédit en billets garantis par hypothèque et lien et privilège de vendeur, portant intérêt de 8 pour cent par an de la date jusqu'à parfait paiement, à l'usage de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer les dits billets où une portion, le remboursement des primes non expirées par les acquéreurs, assurance et transfert de la police par l'acquéreur, et toutes les autres clauses usuelles. Les taxes dues et exigibles en 1881 seront payées par les acquéreurs en sus du prix de l'adjudication, et seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Acte de vente pardevant E. A. Peyroux, notaire, aux frais des acquéreurs. 9jan—

PAR NASH & HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés de valeur dans le Premier District, sur les rues Claiborne et Gravier.

Cour Civile de District — paroisse d'Orléans — No 1592.

Vente au comptant à l'encan.

PAR NASH & HODGSON, W. I. HODGSON, Encanteur—Bureaux, No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 19 février 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée, Rotonde de l'Hôtel St-Charles en cette ville, en vertu d'un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, à la date du 12 janvier 1881, Dossier No 1,592, pour le compte de la succession de James H. Steele et de sa femme Maria Steele, tous deux décédés il sera vendu aux enchères publiques—
1° Un lot de terre de valeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, (autrefois Ste Madeleine) Derbigny (autrefois Ste-Adeline), Commune et Gravier, désigné comme une partie du lot No 26 sur un plan par Louis H. Pilié voyer, date du 12 mai 1843 et déposé comme plan à consulter en l'étude d'Adolphe Mazureau, ci-devant notaire en cette ville, lequel lot de terre mesure 26 pieds 9 pouces et 3 lignes, de face à la rue Claiborne, 27 pieds et 1 ligne de largeur dans le fond, sur une profondeur de 45 pieds 11 pouces et 4 lignes, sur la ligne la plus près de la rue Gravier et 55 pieds, pouces et 2 lignes sur l'autre ligne la plus près de la rue Commune. C'est la même propriété acquise par J. H. Steele de John Gainer, suivant acte devant Selim Magner ex-notaire, le 12 octobre 1858, ayant été exproprié par la ville de la Nlle-Orléans, pour l'ouverture de la rue Claiborne, le dit Steele racheta la dite portion à la date de—
Les améliorations consistent en...
2° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clara, Claiborne (formant triangle) désignée par le No 2 suivant un plan de L. H. Pilié, voyer, daté du 27 novembre 1850, déposé pour être consulté dans les études de Charles E. Fortier, ex-notaire public, lequel lot mesure 22 pieds, 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Claiborne, 33 pieds 1 pouce et 5 lignes sur la rue Clara sur une profondeur de 91 pieds 4 pouces et 7 lignes sur le côté du lot No 1 et 104 pieds 5 pouces et 5 lignes sur le côté le plus près du lot No 3, et s'étendant de la rue Clara à la rue Claiborne, et le acquise de la ville de la Nlle-Orléans suivant acte devant Chas. E. Fortier, ex-notaire, le 27 décembre 1860.
Les améliorations consistent en...
3° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Commune, Claiborne et Magnolia, désigné par le No 2 sur un plan par F. Gardner, voyer, daté du 7 avril 1856, et mesurant 24 pieds 1 pouce, entre lignes égales et parallèles, et est la même propriété acquise des héritiers de E. D. Shepherd, suivant acte de vente A. Boudousquié, notaire, le 26 avril 1866.
Les améliorations consistent...
CONDITIONS—Comptant au moment de passer les titres—10 0|0 de toutes les offres devant être payés comptant sur les lieux pour lier la vente.
Actes de vente pardevant Andrew Hero, notaire, Passage du Commerce No 17, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes dues et exigibles en 1881.
13janv—13,16,23,30—fév 6,13,19.

PAR REED & WELSHANS.

HABITATIONS SUCRIÈRES ET FERMES sur le Bayou Grosse-Tête, Paroisse Iberville.
TERRES BOISÉES ET CYPRES.
Facilement atteintes, propres à la culture du sucre et du riz
Assortiment médical.—Vente péremptoire pour clore la succession.
Succession de l'Hon. Zénon Labauve et Elizabeth Labauve, sa femme.—Nos 30 et 201 du dossier de la Cour du Vingt Troisième District Judiciaire pour la Paroisse Iberville et la succession de Elizabeth Labauve, No 320 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR REED & WELSHANS—Chas. H. Reed, encanteur—SAMEDI, 12 février 1881, à l'encan, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. J. L. Cole, juge de la Cour de District du Vingt-Troisième District Judiciaire, à la date du 23 décembre 1880 et de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, en date du 26 novembre 1880 pour le compte des dites successions, les propriétés de valeur, à savoir:

L'Habitation Lyle.

Une habitation sucrière avec sucrerie, cabanes à nègres, faisant face au côté Ouest, du Bayou Grosse-Tête, décrite comme suit:
1° Le lot numéro vingt-sept, cent soixante-trois 30,100 arpents. 2° L. demi lot sud ou inférieur du lot No 28 contenant 84 arpents et 37 16|100 d'un arpent. 3° La moitié inférieure ou sud du dit lot contenant de 20 arpents de face sur 40 arpents de profondeur contenant 343 16|100 arpents. 4° Le lot No 2 contenant 16 arpents, le lot numéro 6 contenant 77 arpents et le lot numéro 7 contenant 27 arpents le tout de la section No 56 dans dans le Township Nos. 7 et 8 au sud du Range Nos 10 et 11 Est, à l'ouest (à l'Ouest du fleuve Mississippi) district de la Louisiane. La moitié Nord de la section No 57 dans le Township No 8, au Sud du Range No 10 Est, dans le Sud Est (Ouest du fleuve Mississippi) district de la Louisiane contenant 319 92|100 arpents, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La sucrerie et les dépendances et les cabanes à nègres sont en bon état, la terre est facilement égouttée et peut produire de magnifiques récoltes, de sucre ou de riz et toute l'habitation comprend à peu près 1000 arpents, convenablement située, très fertile, riche et facilement cultivée.

L'Habitation Le Blanc.

Une habitation sucrière ou rizière du côté Est du Bayou Grosse Tête, décrite comme suit. Une partie de terre composée de trois morceaux de terre dans la Paroisse Iberville, contigus et attenant à une autre faisant face au Bayou Grosse Tête et désignée comme suit:
1° Section No 16 (étant school sect ou) dans le Township 8 sud du R. 10 et 11 est contenant 226 96|100 arpents.
2° Section fractionnelle du lot 17, Township 8, sud du R 10 et sud 1 est, District des terres de la Louisiane (Ouest du fleuve Mississippi) et contenant 141 73|100 arpents conformément à une patente, 2132 Etat de la Louisiane.
3° Lot ou section 15, Township 8 Range 10 et 11 est, contenant 258 82|100 arpents, conformément à la patente 516 des Etats-Unis, lesquels trois morceaux de terre comprennent l'habitation contenant ensemble à peu près 627 50,100 arpents, le tout plus ou moins et ont été achetés par Zénon Labauve à une vente de shérif, le 6 novembre 1869, dans l'affaire Zénon Labauve vs Virginie Le Blanc et Thomas L. Garrett, Livre de Transfert 9, Entrée 407, fo 140. Ensemble, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, si il s'en trouvent.
LA EAST BANK PLANTATION faisant face au Bayou Grosse Tête.

Bonnes terres boisées de cypre.

1. Lot ou section 36 faisant face au dit Bayou contenant 249 19|100 arpents.
2. Lot ou section 35 faisant face au dit Bayou contenant 163 29|100 arpents.
3. Lot ou section 103 contenant 61 23|100 arpents.
4. Lots 1, 2 et 3 de la section 102 et la moitié sud de la section 101 contenant ensemble 486 12|100 arpents.
5. Lot 5 de la section 100, contenant 80 arpents.
Tous les lots ci-dessus décrits sont dans le Township 9 sud du R 10 est-sud-est. District des terres de la Louisiane, ouest du fleuve Mississippi.
6. La moitié sud de la section 19 Township 7 sud R 10 est contenant 303 40|100 arpents.
7. La moitié ouest de la section 20 Township 7 sud R 11 est contenant 320 arpents.
8. Lot ou section 32 faisant face au dit Bayou et contenant 151 58|100 arpents.
9. Lot ou section 31 faisant face au dit Bayou dans le Township 7 R 10 est, contenant 162 43|100 arpents.
10. La moitié sud ou inférieure du lot ou section 30 faisant face au dit Bayou Township 7 R 10 et 11 Est, contenant 83 39|100 arpents, le tout dans le District sud-est des terres de la Louisiane, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Ces terres ont été acquises par Zénon Labauve dans la division et le partage entre Zénon Labauve et Alexandre Hutard, fait par Austin Hunt, notaire et annoté par la paroisse Iberville, le 16 juillet 1868, et enregistré dans le livre 9, folio 146. L'habitation faisant face au Bayou Grosse Tête est propre à la culture du sucre et du riz; au centre d'une région fertile et les terres du fond sont facilement atteintes par diverses bayous, est une grande valeur par leurs cypres de choix et peuvent être facilement vendus à ... par arbre. Le morceau total contient à peu près 3000 arpents.
Conditions—Comptant. Un dépôt sera exigé sur les lieux. Actes de vente pardevant ——, aux frais des acquéreurs.
9 jan—9,15,23,30—fév 5,12

Mme TRIBOUT

A L'HONNEUR d'annoncer à sa nombreuse clientèle ainsi qu'au public en général qu'elle a transféré son magasin de Robes et Confections au No 17 rue Bourbon. Elle sollicite la continuation du patronage qui lui a été accordé jusqu'à ce jour. Elle est certaine de plaire à sa clientèle et lui demande de visiter son établissement pour s'en procurer satisfaction.
9 nov—3m PP.DMarV

L'Abeille ... C. E. ... Dr. F. ... JAS. S. ... JOSEPH ... D ... Grand ... DES MONTA ... Pittsburg ... Charbon ... E. G ... Entrepreneur ... FEUI ... CHIME ... Pa